

Annonce événementielle selon art. 53 du Règlement de cotation (RC).

Communication du résultat de l'émission du 13 juin 2024

Fonds de placement contractuel de droit suisse de la catégorie «Fonds immobiliers» au sens des art. 58ss de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Communication du résultat de l'émission et la cotation des parts émises contre droits de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital de La Foncière

Résultat de l'émission: Dans le cadre de l'émission de nouvelles parts et à l'issue de la période de souscription se terminant le 12 juin 2024 (12:00 CET):

- **1'046'782 nouvelles parts « La Foncière » ont été émises.**
- **Cette émission a été couverte à 100%.**
- **La date de libération des parts est fixée au 18 juin 2024.**

Cotation: Les nouvelles parts seront admises au négoce le 18 juin 2024 selon le Standard pour les placements collectifs de capitaux de la SIX Swiss Exchange.

Nombre de parts

total en circulation: A compter du 18 juin 2024, un total de 14'654'959 parts seront en circulation.

Cette communication n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 35 et suivants de la Loi fédérale sur les services financiers (LSFin).

Lausanne/Genève, le 13 juin 2024

La direction de fonds, Investissements Fonciers SA
La banque dépositaire, Banque Cantonale de Genève

N° de valeur des parts « La Foncière »	278.226	ISIN – CH0002782263
N° de valeur des droits de souscription	135003694	ISIN – CH1350036948